



DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT / *COURSE DESCRIPTION* 1^{ER} CYCLE

Transitions écologiques et développement soutenable (TEDS)

Type de cours : Cours transversal

Langue du cours : français

Enseignant responsable du cours / *Professor(s)*

Florent Gougou, enseignant-chercheur en science politique (coordinateur du cours)

Contact : florent.gougou@sciencespo-grenoble.fr

Résumé et objectifs du cours / *Course description – Targets*

Ce cours transversal s'inscrit dans l'unité d'enseignement (UE) Transitions du premier cycle de Sciences Po Grenoble, qui se déploie sous la forme de deux modules complémentaires au premier et au second semestres.

De manière générale, le cours participe à la formation des étudiantes et des étudiants aux enjeux de la transition écologique et du développement soutenable. Il s'inscrit dans une dynamique ouverte par la Convention citoyenne pour le Climat de 2019, qui recommandait la prise en compte des enjeux socio-écologiques par l'ensemble des formations du supérieur, une dynamique qui a été confortée par le législateur dans la loi Climat et Résilience : le service public de l'enseignement supérieur a désormais comme mission « la sensibilisation et la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable ».

Ce premier module est pensé comme une introduction aux enjeux socio-environnementaux, croisant les apports des sciences expérimentales, des sciences naturelles ainsi que des sciences humaines et sociales. Construit par un comité pédagogique pluridisciplinaire de l'Université Grenoble Alpes, il prend la forme d'un enseignement hybride, alternant des ateliers en présentiel et des cours à distance.

À l'issue de l'enseignement, chaque étudiante et chaque étudiant sera capable de :

1. Développer une pensée systémique
2. Avoir une approche réflexive en étant conscient des critères d'éthique et d'intégrité scientifique
3. Se positionner dans un débat sur les enjeux socio-écologiques
4. Penser, concevoir et contribuer aux transitions



Plusieurs outils sont disponibles sur Moodle pour guider les étudiantes et les étudiants lors des séances à distance, en particulier une feuille de route proposant un calendrier pour les séances à distance. Les ateliers en présentiel ont lieu en petits groupes et sont animés par deux personnes formées à des techniques innovantes.



Plan des séances / Course schedule (détails susceptibles d'évoluer)

D = cours à distance / P = cours en présentiel

Séance	Sujet	Lectures obligatoires pour préparer la séance
Séance 1 (P)	Présentation du cours	
Séance 2 (D)	Introduction à la démarche scientifique	Contenus sur Moodle
Séance 3 (P)	Controverses et pensée critique	
Séance 4 (D)	Grands enjeux de l'anthropocène et des limites planétaires	Contenus sur Moodle
Séance 5 (D)	Ressources physiques et ressources issues du vivant : ordres de grandeur et limites	Contenus sur Moodle
Séance 6 (P)	Atelier de clarification 1	
Séance 7 (D)	Sociétés inégales et vulnérables	Contenus sur Moodle
Séance 8 (D)	Cadrage des solutions et changement de comportement	Contenus sur Moodle
Séance 9 (P)	Atelier de clarification 2	
Séance 10 (P)	Atelier du pire	
Séance 11 (P)	Atelier du meilleur	
Séance 12 (P)	Atelier de projection	

Modalités d'évaluation / Assessment

L'évaluation repose sur :

- un examen terminal (40 % de la note finale), sous la forme d'un questionnaire à choix multiples
- un rapport d'étonnement (30 % de la note finale), rédigé pendant l'examen terminal
- une note d'assiduité (30 % de la note finale), incluant le visionnage des contenus en ligne et la participation aux ateliers en présentiel



Information concernant le plagiat / *Plagiarism*

Il faut impérativement prendre connaissance de la charte anti-plagiat que vous trouvez sur [le site de Sciences Po Grenoble – UGA](#). Le plagiat est formellement interdit et susceptible de sanctions disciplinaires. Les travaux écrits rendus en version électronique seront analysés par un logiciel de détection du plagiat (Compilatio).

L'utilisation de ChatGPT - ou de tout autre dispositif ayant recours à l'intelligence artificielle - comme outil de rédaction de tout ou partie des exercices de cours, écrits comme oraux, est considérée - à l'exception d'un usage pédagogique encadré par un enseignant - comme une fraude au contrôle continu. En particulier tout extrait d'un exercice réalisé par un étudiant, reprenant substantiellement aussi bien que formellement les éléments d'une rédaction produite par un générateur de texte par intelligence artificielle, relève de la fraude et peut à ce titre être soumis aux mêmes sanctions disciplinaires que le plagiat.

Bibliographie indicative / *Bibliography*

Charbonnier Pierre, *Culture écologique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022